

vu en dernier  
le 12-05-2026

DF

Monsieur et madame Payeur  
8 rue de Colmar  
68150 Ribeauvillé

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie de Ribeauvillé

Ribeauvillé le 12 mai 2026

Objet : Enquête publique concernant le projet de modification N°9 du PLU

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous habitons quasiment en face de la friche Ruwa-Bell et nous tenons à vous partager notre inquiétude concernant le projet envisagé par la Société Bo Future sur ce terrain.

En effet, depuis que ce projet nous a été présenté à la Mairie en décembre 2024, il n'a cessé de prendre de l'ampleur et il est question aujourd'hui d'un projet de 70 logements et de 140 places de parking.

Ce projet, si rien n'est fait pour le cadrer rigoureusement au niveau du nouveau PLU, va amener énormément de nuisances dans notre quartier si tranquille :

- Il y aura beaucoup plus de bruit qu'avant.
- Il y aura beaucoup plus de circulation et donc de risque d'accident.  
En effet, tous les habitants de ce nouveau lotissement devront passer devant chez nous, une rue plutôt étroite, pour entrer et sortir du quartier.  
À noter qu'il n'y a pas de giratoire entre la route de Colmar et la rue de Colmar.
- Le quartier sera totalement dénaturé avec des bâtiments de plus de 12 mètres de hauteur qui ne ressemblent à rien aux alentours.
- L'ensemble tel qu'il est prévu aujourd'hui ne se soucie absolument pas de la quiétude et de l'équilibre du quartier.

D'autre part nous nous interrogeons sur la capacité des réseaux (gaz, eau potable, eau pluviale, égout, électricité, ...) qui devront desservir un tel complexe.

En conséquence, je vous demande, par vos investigations puis vos préconisations, de tout mettre en œuvre pour que le PLU modifié ne permette pas toutes ces dérives et que ce projet, s'il voit le jour, soit raisonnable (60 logements maximum) avec uniquement des R+1, intégré avec de beaux espaces verts et des arbres, sécurisé (même si on ne voit pas comment) et harmonieux.

Enfin, nous sommes en plein dans le vignoble et nous ne comprenons pas bien qu'il soit envisagé de construire des immeubles aussi hauts.

En vous remerciant, je vous prie, monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir considérer notre requête.

Patrick et Peggy Payeur

